

Nombre de  
membres en  
exercice

**28**

Présents et  
représentés

**25**

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS DU BUREAU DU GRAND ANNECY**

### **SEANCE du 3 DÉCEMBRE 2021**

L'an deux mille vingt et un  
Le trois du mois de décembre à huit heures

Le BUREAU du Grand Annecy, dûment convoqué en séance officielle le vingt six novembre deux mille vingt et un, s'est réuni en visioconférence en séance Ordinaire sous la présidence de Frédérique LARDET, Présidente.

#### Délibération

Date  
d'affichage

8 DÉC. 2021

Déposée en  
Préfecture le

7 DÉC. 2021

#### Etaient présents

Etienne ANDRÉYS, Christian ANSELME, François ASTORG, Pierre BRUYERE, Sandrine DALL'AGLIO, Samuel DIXNEUF, Denis DUPERTHUY, Ségolène GUICHARD, Charlotte JULIEN, Frédérique LARDET, François LAVIGNE-DELVILLE, Bruno LYONNAZ, Viviane MARLE, Jean-Claude MARTIN, Catherine MERCIER-GUYON, Thomas MESZAROS, Aurélien MODURIER, Magali MUGNIER, Alexandre MULATIER-GACHET, Monique PIMONOW, Marc ROLLIN, Christian ROPHILLE, Didier SARDA, Jean-Louis TOÉ

#### Avait donné procuration

Fabienne DULIEGE à Frédérique LARDET

#### Etaient excusés

Jean-Pascal ALBRAN, Gilles FRANÇOIS, Eric PEUGNIEZ

Aurélien MODURIER est désigné(e) en qualité de Secrétaire de séance

## **OBJET**

### **20ÈME CONFÉRENCE EURO-RIOB 2022 - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL ET DE L'AGENCE DE L'EAU POUR L'ORGANISATION DE L'ÉVÈNEMENT**

Pour assurer la qualité de la vie sur notre planète et un développement socio-économique durable de nos sociétés, il est indispensable d'avoir une gestion rationnelle et équilibrée des ressources en eau.

Pour ce faire, il est recommandé que les accords et stratégies, les programmes, les financements et les contrôles soient conçus au niveau des bassins versants et que – pour les grands fleuves, lacs ou mers et nappes transfrontalières – des accords de coopération internationaux soient confortés entre pays riverains.

C'est dans cette optique d'une gestion intégrée des ressources en eau dans le monde que fût fondé le réseau international des organismes de bassin (RIOB) en 1994 à Aix-les-Bains.

Au sein de l'Europe, pour rassembler les organismes chargés de la gestion des bassins hydrographiques et de la mise en œuvre des directives européennes sur l'eau (DCE), l'Euro-RIOB a été créé en novembre 2003 à Valence en Espagne.

Cette organisation associative poursuit 3 objectifs :

- renforcer les liens entre les organismes-membres de pays voisins,
- développer dans la région les activités collectives du RIOB,
- organiser des activités communes d'intérêt régional.

Chaque année, l'Euro-RIOB organise une conférence internationale avec des ateliers techniques de travail. Cette année, la 19<sup>e</sup> conférence se déroule à La Valette, capitale de Malte, du 8 au 10 décembre 2021.

Pour l'édition de l'année prochaine et à l'initiative du Grand Annecy, la 20<sup>e</sup> conférence d'Euro-RIOB se déroulera à Annecy, à l'Impérial Palace, du 25 au 29 septembre 2022.

Le Grand Annecy et la Ville d'Annecy sont en charge de l'organisation logistique de cet évènement et le RIOB assure le secrétariat.

L'organisation logistique comprend :

- la mise à disposition des salles (grande salle pour les plénières 200 pers, 2 petites salles pour les ateliers techniques et 1 salle pour le bureau du RIOB (50 personnes), une salle de secrétariat)), leur équipement, la décoration et la traduction ;
- les 3 déjeuners et 3 dîners ;
- l'organisation du transport si besoin jusqu'à la gare/aéroport le plus proche ;
- la négociation du prix des hôtels.

L'enveloppe prévisionnelle relative à l'organisation de cette Conférence internationale est d'environ 100 000 € inscrits au BP 2022.

Considérant que le Conseil Départemental de la Haute-Savoie et l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse peuvent octroyer une aide financière à l'accueil et l'organisation de la 20<sup>e</sup> conférence Euro-RIOB,

#### **LE BUREAU DECIDE :**

- de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental de la Haute-Savoie et de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse ;
- d'autoriser la Présidente à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

#### **LA DÉCISION A ÉTÉ ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Voix POUR : 25

AINSI DELIBERE,

Pour extrait conforme  
Pour la Présidente et par délégation,  
Le Directeur Général,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'S' followed by a horizontal line extending to the right.

Sébastien LENOIR.